



## DECLARATION Sgen-CFDT CDEN du 27 novembre 2019.

### BOURGOGNE

Madame La Directrice Académique, Monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental,  
Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Il n'est pas courant pour le Sgen-CFDT de parler d'un sujet national dans cette instance, mais nous voulons nous exprimer sur la réforme des retraites. Nous voulons un système de retraite universel. La réforme des retraites ne sera acceptable que si elle est juste. Elle sera soutenable pour les agents que nous représentons que si les compensations sont à la hauteur des enjeux et ne dégradent pas les conditions de travail et d'exercice. Elle sera une réforme de progrès si l'exécutif en fait un levier de revalorisation des carrières, de réduction des inégalités femmes hommes en matière de rémunération et de création de droits nouveaux. C'est sur ces bases que le Sgen-CFDT prend et prendra ses responsabilités dans les discussions sectorielles.

En ce qui concerne le premier degré, Le Sgen-CFDT apporte tout son soutien aux directeurs et directrices d'école à qui les tâches confiées sont énormes en comparaison avec le collège. Dans un collège de même taille qu'une école, il y a un principal, un CPE, un gestionnaire, des assistants d'éducation... Les annonces du ministre sont un début, mais nous semble encore bien loin de la reconnaissance de toutes les tâches qu'accomplissent les directeurs et directrices d'école. A moyen terme, le Sgen-CFDT demande un statut fonctionnel non hiérarchique pour une vraie reconnaissance des missions des directrices et directeurs.

Pour les AESH, nous ne pouvons qu'approuver les avancées mais nous n'avons traversé que la moitié du gué. Avec les autres organisations nous demandons, et avons demandé le 20 novembre dernier, une application stricte du texte national qui reconnaît les tâches invisibles et les différencie clairement du temps d'accompagnement. De même, il est inacceptable que dans notre département, des AESH aient attendu plus d'un mois pour avoir leur contrat de travail, et encore plus pour être payées. Aucune entreprise privée ne travaille ainsi ! Comment parler d'école de la confiance quand l'État maltraite ses salariés les plus précaires ? Nous ne remettons pas ici en cause nos collègues administratifs qui gèrent ces contrats, mais nous dénonçons un système qui empêche chaque agent de faire correctement son travail faute de temps, de moyens, de formation ou de stabilité dans le poste.

Pour les collèges, le Sgen-CFDT pense qu'une gestion de proximité est souvent un gage de bonnes conditions matérielles de travail. La CFDT soutient toutes les actions en accord avec le Pacte de Pouvoir de vivre qui rassemble plus de 40 associations et acteurs de la société civile. L'engagement départemental vers plus de bio et de local dans les cantines va dans le bon sens, ainsi que les rénovations, notamment thermiques, nous l'avons déjà dit ici. Cependant, le Sgen-CFDT Bourgogne s'inquiète de certaines dérives. Ainsi, l'événement du 27 septembre organisé par le Conseil Départemental, où 2 000 collégiens ont été conviés sur du temps scolaire, et transportés au Zénith pour une restitution d'une enquête lancée deux ans plus tôt nous apparaît avant tout comme une vaste action de communication de Monsieur Sauvadet et non comme une action pédagogique. Nous le dénonçons.

Les prévisions à la baisse des effectifs dans le premier degré et la carte scolaire 2020 qui en découle nous inquiètent. Nous craignons pour les campagnes. Quel bilan avons-nous des CP et CE1 dédoublés ? Le prix à payer pour ces dédoublements n'est-il pas trop lourd en comparaison à la plus-value, surtout avec l'impact qu'il a sur la redistribution des postes ? Nous rappelons que le

Sgen-CFDT regrette la disparition par le fait des dispositifs plus de maître que de classes qui apportaient des réponses pédagogiques adaptées à chaque classe.

De même, les prévisions à la baisse des effectifs dans les collèges annoncent des jours sombres pour nos collègues.

Le Sgen-CFDT est attaché au service public et laïque de l'Education Nationale. Face aux départs toujours trop nombreux à notre point de vue vers le privé, nous demandons que des efforts, notamment sur les effectifs des classes, ou les DHG, soient faits pour les établissements en concurrence directe avec les établissements privés afin de leur redonner de l'attractivité. Dans le même soucis d'accès de tous aux services publics, nous rappelons ici notre attachement à un service d'orientation neutre et déployé sur tout le département, c'est pourquoi nous étions mobilisés le 15 octobre dernier.

Merci pour votre attention.